

LETTRE D'INFORMATION

sur le renouvellement du parc éolien
de Criel Énergies (76)



Septembre 2026

Le Groupe VALOREM, à travers cette 7^e lettre d'information, vous donne des nouvelles du projet de renouvellement du parc éolien de CRIEL ENERGIES et partage avec vous les dernières avancées de son instruction. Vous y trouverez un point sur la **demande d'autorisation environnementale**, les **mesures renforcées en faveur de la biodiversité** permettant de réduire les gênes pour les espèces présentes sur le site, la poursuite du **dialogue avec le territoire au travers du comité de pilotage**, ainsi qu'un retour sur la **journée portes ouvertes**. Il nous paraît important de pouvoir vous informer régulièrement, de façon claire et transparente, sur les étapes du projet. Cette information s'inscrit dans notre volonté de faire avancer ce dossier dans un esprit **d'écoute, d'échange et de proximité avec les riverains**.

LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET

À la suite du dépôt de la demande d'autorisation environnementale, le projet est actuellement en cours d'instruction par les services de l'État. Cette phase sera prochainement marquée par **l'organisation d'une enquête publique**, qui permettra à chacun de consulter le dossier et de formuler ses observations.

Octobre 2025

Demande d'autorisation environnementale déposée en préfecture

Qu'est-ce qu'une demande de compléments ?

Après le dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale, les services instructeurs peuvent solliciter des **informations complémentaires** afin de préciser certains points du projet.

1^{er} trimestre 2026

Demande de compléments

2^e semestre 2026

Instruction par les services de l'État et **enquête publique** menée en parallèle

Qu'est-ce qu'une Enquête Publique ?

Organisée par la préfecture, l'enquête publique dure au moins 3 mois. Les **habitants des communes situées dans un rayon de 6 km autour du projet** sont invités à consulter le dossier, formuler des questions/observations et donner leur avis.

2027

Décision du Préfet de Normandie

Un commissaire enquêteur recueille ces éléments puis rédige un rapport et un avis transmis à l'État.

LA DEMANDE DE COMPLÉMENTS

Dans le cadre de l'instruction du projet de renouvellement du parc éolien, des compléments ont été demandés sur plusieurs sujets liés à **la biodiversité**.

L'objectif est de renforcer encore la prise en compte des espèces présentes sur le site et à proximité.

Les chauves-souris

Des ajustements sont prévus pour **mieux protéger les chauves-souris**. Les éoliennes seront implantées de manière optimisée et leur fonctionnement sera adapté pendant les périodes où les chauves-souris sont les plus actives, notamment au coucher du soleil et sous certaines conditions météorologiques favorables à leur activité.

Le niveau de protection prévu est **supérieur aux attentes des services de l'État**.

Les busards

Une attention particulière est portée aux **busards**, des oiseaux protégés qui nichent dans les champs cultivés. Pour mieux les protéger, **des visites seront réalisées entre mai et juillet** afin de repérer d'éventuels nids sur les parcelles concernées par le projet et à proximité.

Si un nid est identifié, des mesures seront mises en place avec l'agriculteur pour le **préserver pendant la moisson**, jusqu'à l'envol des jeunes.

Les laridés et les rapaces

Une attention particulière sera portée aux **goélands et rapaces attirés par les travaux dans les champs**. En effet, ces oiseaux peuvent être plus nombreux lors des labours, des moissons et des fauches, car ils viennent y chercher de la nourriture.

Pour réduire les risques, les éoliennes situées au-dessus des parcelles concernées pourront être **arrêtées temporairement pendant les travaux agricoles, ainsi que les jours suivants**.

Cette organisation est prévue **en lien avec les agriculteurs concernés** et permet de **mieux protéger les oiseaux dans les périodes où ils sont les plus présents**.

La ligne électrique THT

La future ligne électrique THT reliant Petit-Caux à Amiens et le projet de renouvellement du parc éolien de CRIEL ENERGIES ont été étudiés ensemble. À ce stade, il n'est pas prévu d'effets supplémentaires sur les oiseaux ou sur les autres espèces.

Pour limiter les risques pour les oiseaux en vol, la ligne électrique sera équipée de **dispositifs de signalement**. Un **suivi environnemental** sera également mis en place pour vérifier, dans le temps, la bonne prise en compte de ces enjeux.



Nid de busards



*Protection grillagée
autour d'un nid de busard*



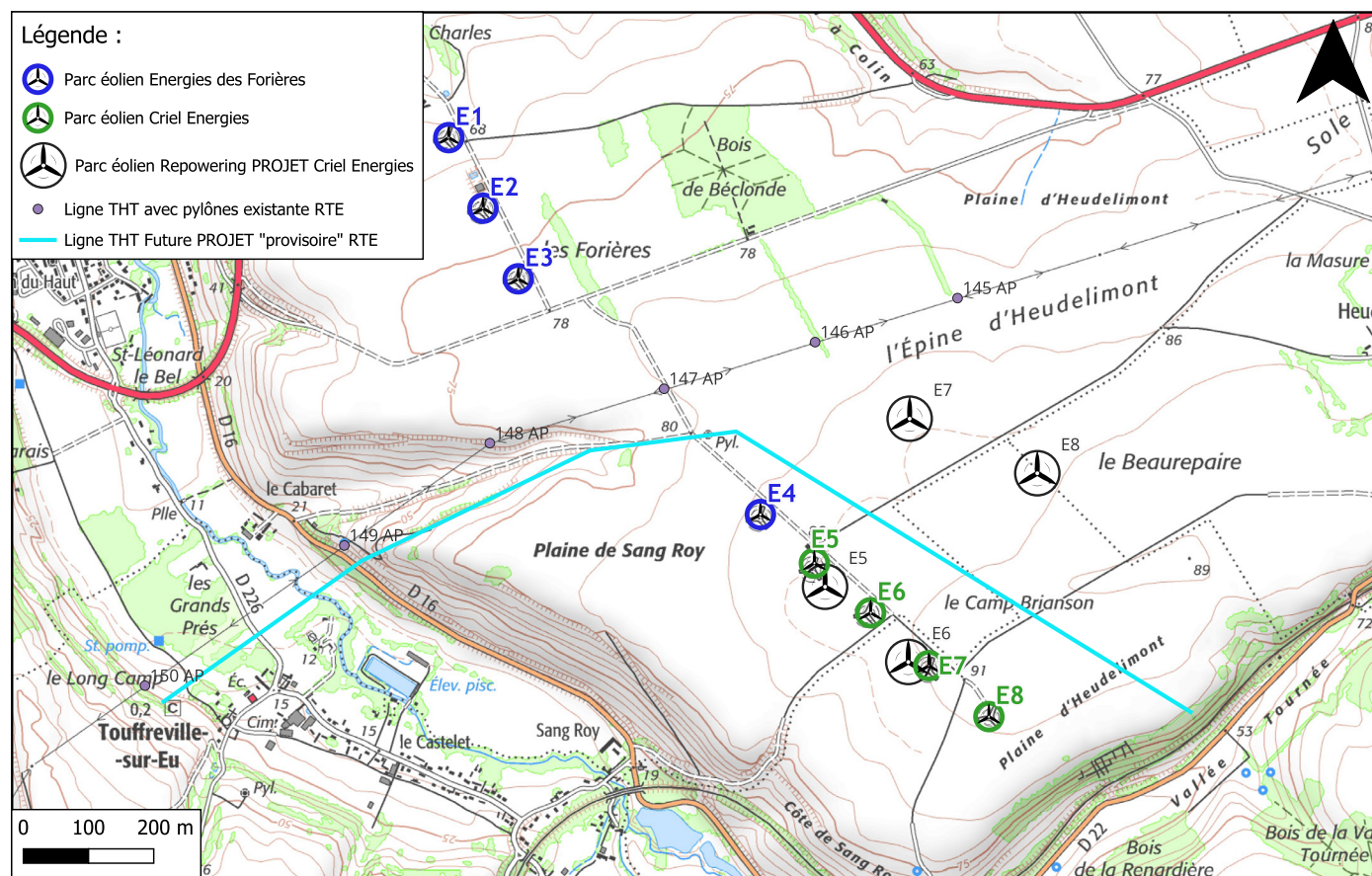
*Photomontage depuis la D925 de la ligne THT actuelle et des 2 projets locaux
(renouvellement du parc éolien de CRIEL ENERGIES et future ligne THT 400kVA RTE)*

Notre engagement

Ces mesures s'inscrivent dans une démarche de **prévention**, de **suivi** et de **dialogue avec les acteurs du territoire**. Elles visent à concilier le projet avec la **protection de la biodiversité** ainsi que l'**activité agricole et industrielle locale**.

L'IMPLANTATION DES ÉOLIENNES DE CRIEL ÉNERGIES

Les études de faisabilité ont permis de déterminer les caractéristiques du nouveau parc (nombre d'éoliennes, localisation et dimensions), en intégrant les différentes spécificités du territoire.



CHIFFRES CLÉS



4 ÉOLIENNES
DE 4,5 MW MAXIMUM

2 éoliennes à Criel-sur-Mer
2 éoliennes à St-Martin-le-Gaillard



165 mètres
EN BOUT DE PALE



18 MW
PUISSANCE INSTALLÉE



47,7 GWh/an
PRODUCTION
D'ÉLECTRICITÉ



9 800 foyers
ALIMENTÉS
EN ÉLECTRICITÉ*



30 600 €/an
TAXES PERÇUES
PAR LES 2 COMMUNES

*Chiffres CRE



LE DIALOGUE AVEC LE TERRITOIRE SE POURSUIT

Le **30 avril 2026**, le comité de pilotage s'est réuni pour la **sixième fois** en mairie de **Saint-Martin-le-Gaillard**. Cette réunion a permis de faire un point sur l'avancement du dossier, notamment sur la **demande d'autorisation environnementale**, et de préparer les prochaines étapes du projet.

Elle s'inscrit dans une démarche de **concertation continue**, avec la volonté de **partager les avancées du projet en toute transparence** et de **maintenir un dialogue régulier avec le territoire**.



RETOUR SUR LA JOURNÉE PORTES OUVERTES

VALOREM s'est associé à l'**ESTRAN** et à **FRANCE RENOUEVABLES** pour sensibiliser plus de 150 élèves du CE2 à la 4ème aux enjeux de la transition énergétique, à l'occasion de l'événement **Génération Transition** organisé le 22 mai 2026. Des écoliers et collégiens des établissements Ecol'Yères de Criel-sur-Mer, Georges Braque de Saint-Rémy-Boscrocourt et Joliot Curie de Mers-les-Bains ont ainsi participé à cette journée.

Cette journée fut également l'occasion inédite pour les riverains de découvrir les coulisses de l'éolien. Un grand **merci** à l'ensemble des riverains, des écoles, des collèges et des jeunes participants pour **leur curiosité et leur intérêt pour un avenir plus durable**.



VOTRE AVIS COMPTE !

Nous vous informerons prochainement de l'ouverture de **l'enquête publique**.

Cette étape importante permettra à chacun de **s'informer sur le projet** et de **donner son avis**. Qu'il s'agisse d'une remarque, d'une question ou d'un simple retour, **toutes les contributions sont utiles** pour continuer à faire évoluer et affiner le projet.



parc-eolien-criel-energies.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire !

Audrey GOMES, cheffe de projets
25 Rue Vanmarcke 80000 Amiens
06 21 61 64 66
audrey.gomes@valorem-energie.com
www.valorem-energie.com



VALOREM

Septembre 2026 / Distribution sur les communes de Criel-sur-Mer, Saint-Martin-le-Gaillard, Saint-Rémy-Boscrocourt, Touffreville-sur-Eu, Canehan, Étalondes, Flocques
Impressions : SYD